

**Vœu présenté par les élus des personnels d'Enseignement et d'Education  
au Conseil d'Administration du Lycée Léonard de Vinci  
de Saint Germain en Laye du jeudi 01 février 2024**

**DOTATION HORAIRE GLOBALE**

Le Conseil d'Administration du Lycée Léonard de Vinci doit se prononcer sur la répartition de la Dotation Horaire Globale allouée à l'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. Nous soulignons cette année encore l'écoute de notre Direction aux besoins exprimés par les équipes, et la qualité des échanges au sein du conseil pédagogique. En dépit de cela, la dotation de notre établissement pour la rentrée 2024, en baisse depuis plusieurs années, ne nous permet pas d'offrir les conditions optimales d'apprentissage à nos élèves

Les prévisions d'effectif, qui n'incluent pas les élèves de 2nde PRO HPS, devraient être en légère hausse et sont en cohérence avec l'augmentation de notre dotation (+65h dont 44,5 pour la Seconde HPS). Si les moyens demeurent constants par rapport à l'an passé, nous continuons d'alerter sur leur insuffisance. Par exemple, depuis la fermeture d'une demi-division de Terminale STI2D à la rentrée 2023, les conditions d'apprentissage des élèves de Terminale sont dégradées (30 élèves ou plus par classe, 4 groupes de spécialité financés au lieu de 5)

Nous saluons cette année les dédoublements accordés en Éducation Morale et Civique et en Espagnol (classe de Seconde) qui répondent à des besoins essentiels des élèves. Néanmoins, aucun dédoublement n'est accordé pour ces mêmes matières sur les autres niveaux. Par ailleurs, en Philosophie et en Histoire Géographie aucun dédoublement n'est envisagé. Nous regrettons par ailleurs de ne pouvoir financer davantage de groupes à effectifs réduits en Lettres Modernes alors que les difficultés d'expression et de compréhension des élèves entravent leur réussite dans l'ensemble des disciplines. Des groupes à effectifs réduits sont également nécessaires en Langues Vivantes en classe de Terminale pour travailler l'expression orale. Nous souhaiterions également pouvoir remettre en place la co-animation Physique Chimie - Mathématique en Première STI2D et STL, dans la perspective de l'épreuve de PCM du baccalauréat qui suppose de travailler de façon conjointe dans ces deux disciplines. La capacité d'accueil maximale de 32 élèves est atteinte dans plusieurs divisions ce qui ne permet pas d'intégrer en cours d'année des élèves venant de l'UPE2A ou de la classe MODAC.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous constatons que la Dotation Globale Horaire attribuée à notre établissement ne permet pas de parvenir à une répartition satisfaisante et voterons contre le projet de répartition de la dotation horaire présenté au Conseil d'Administration.

Enfin, nous rappelons que notre CPE assure seule l'organisation de la Vie Scolaire et le suivi de plus de 700 élèves avec seulement 3,9 emplois AED. Dans de telles conditions, les missions éducatives essentielles au bien être de nos élèves, à leurs réussite scolaire (suivi éducatif, lien avec les familles, éducation à la citoyenneté) ne peuvent être accomplies de manière satisfaisante. C'est pourquoi nous renouvelons notre demande de création d'un second poste de CPE pour notre établissement.